Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Hausse de l’absentéisme en 2024 : un signal d’alerte pour les entreprises



WTW en France présente les résultats de la 7ème édition de son Baromètre sur l’absentéisme dans le secteur privé. Cette enquête a été réalisée à partir de l’étude de près de 2000 entreprises représentant plus de 430 000 salariés sur une période de 5 ans.

L’année 2024 a marqué une nouvelle hausse du taux d’absentéisme, pour atteindre 5,1%. Contrairement aux années précédentes, la fréquence des arrêts diminue mais la temporalité de ces derniers augmente. Par ailleurs, les risques psychosociaux restent la première cause d’arrêts longs.

Un absentéisme en hausse continue

Avec un taux global de 5,1%, l’absentéisme progresse de +3% par rapport à 2023. Si la fréquence des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

arrêts diminue légèrement, leur durée moyenne s'allonge, atteignant désormais 24,1 jours. Près de 35% des salariés se sont arrêtés au moins une fois dans l'année, un chiffre en constante augmentation depuis 2020.

94% des arrêts sont dus à la maladie. Si les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles représentent seulement 6% des arrêts, ils contribuent pour 17% à l'absentéisme, compte tenu d'une durée d'absence plus de 3 fois plus longue (71 jours contre 21 jours pour la maladie). Les secteurs du transport, de la construction, de la santé et de la restauration restent les plus touchés par les accidents de travail.

En 2024, 6% des arrêts dépassent 90 jours et le poids de ces arrêts de longue durée est passé de 48% en 2019 à 57% en 2024. Cette hausse des arrêts de longue durée, explique en partie l'augmentation de près de 3% de la durée moyenne par arrêt (24,1 jours contre 23,3 jours en 2023).

Les risques psychosociaux (RPS) restent la première cause d'arrêts longs, représentant 36% de ces arrêts en 2024 (vs. 32% en 2023) et contribuent à l'augmentation du taux d'absentéisme.

Des disparités selon les populations et les secteurs

Les femmes, surreprésentées dans les secteurs à forte sinistralité, affichent un taux d'absentéisme plus élevé que les hommes ; respectivement à 6,1% et 4,5 % en 2024 (contre 5,9% et 4,4 % en 2023).

Les jeunes salariés (20-30 ans) présentent la fréquence d'arrêt la plus élevée (1,9 contre 1,6 pour les 60-70 ans), souvent pour des motifs d'ordre psychologique. En revanche, les collaborateurs seniors affichent la durée moyenne par arrêt la plus élevée (33,3 jours pour les 50-60 ans et 44,5 jours pour les 60-70 ans), avec des pathologies plus lourdes et un temps de récupération plus long.

Seule la catégorie socio-professionnelle des « professions intermédiaires » a vu son taux d'absentéisme baisser en 2024 (4,5% contre 4,59% en 2023). La catégorie des « ouvriers » présente une nouvelle fois le taux d'absentéisme le plus élevé (7,37%) devant celle des « employés » (6,79%). A noter que, si les « cadres » ont le taux d'absentéisme le plus faible (2,37%), c'est aussi la plus forte hausse, en partie expliquée par une augmentation de plus d'un jour de la durée moyenne pour chaque arrêt (20,2 jours contre 19 jours en 2023).

La nature du contrat a une grande importance sur le taux d'absentéisme des salariés : les salariés en CDD (2,3%) ont un absentéisme plus de 2 fois moindre que ceux en CDI (5,3%). En revanche nous observons que la fréquence est en hausse depuis 3 ans.

Le top 3 des secteurs d'activité avec le taux d'absentéisme le plus élevé demeure inchangé : la santé et l'action sociale (8,5% vs. 8,07% en 2023), l'hébergement et la restauration (8% vs. 7,87% en 2023), ainsi que le transport et l'entreposage (6,8% vs. 6,42% en 2023).

La région des Hauts-de-France affiche le taux d'absentéisme (6,56%), la prévalence (39,1% des salariés ayant eu au moins un arrêt dans l'année) et la durée moyenne des arrêts (27,6 jours) les plus élevés. Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Grand-Est est en seconde position avec un taux d'absentéisme de 6,42%.

Un coût considérable pour les entreprises et les assureurs

L'absentéisme représente un poids économique majeur pour les entreprises françaises, avec un coût estimé à plus de 120 milliards d'euros par an. Cette somme englobe à la fois les charges directes (indemnités journalières versées par la Sécurité sociale, maintien de salaire, prestations de prévoyance) et les coûts indirects (désorganisation des équipes, perte de productivité, surcharge de travail, dégradation de la marque employeur). La réforme entrée en vigueur en avril 2025, qui plafonne les IJSS à 1,4 SMIC, renforce encore la pression financière sur les entreprises et les assureurs.

Au-delà du maintien de salaire et de la désorganisation interne, l'absentéisme peut également entraîner une augmentation de la charge supportée par les régimes de prévoyance. Plusieurs facteurs y contribuent :

- un nombre plus important d'arrêts dépassant la franchise prévue par les contrats ;
- une prise en charge plus longue liée à l'allongement de la durée des arrêts longs ;
- une hausse des indemnités journalières complémentaires, en lien avec l'augmentation des salaires.

Ces évolutions pourraient conduire les assureurs à revoir à la hausse les taux de cotisation.Afin de répondre à ces enjeux, les employeurs semblent orienter leur stratégie sur la prévention plutôt que sur le curatif. En effet, depuis la pandémie, les employeurs intègrent de plus en plus le bien-être des collaborateurs dans la stratégie RH, constatant notamment un effet direct sur la performance de l'entreprise. Un exemple concret : dans le secteur de la construction, historiquement touché par un fort absentéisme, une politique active de prévention (équipements modernisés, référents sécurité, formation) a permis de faire durablement baisser les arrêts de travail. Résultat : un taux d'absentéisme réduit à 4,2% en 2024, malgré des risques métiers toujours présents.

« La hausse de l'absentéisme en 2024 est bien plus qu'un indicateur social : c'est un signal d'alarme pour les entreprises. Frappant toutes les générations, tous les secteurs et tous les niveaux hiérarchiques, il révèle un besoin urgent de repenser l'organisation du travail, d'écouter les salariés et d'investir durablement dans la prévention et la qualité de vie au travail », constate Noémie Marciano, Directrice de l'activité Assurance de personnes de WTW en France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

En baisse en 2023, l’absentéisme s’établit à un taux de 5,17%



Le Groupe de protection sociale et patrimoniale APICIL publie les résultats de la 3ème édition de son Observatoire des arrêts de travail. Après une hausse en 2022, le taux d’absentéisme baisse en 2023.

L’absentéisme en entreprise est un phénomène qui suscite une attention croissante en France, reflétant les profondes mutations du monde du travail. Depuis quelques années, le rapport des salariés au travail a considérablement évolué, influencé notamment par la recherche d’un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, la montée du télétravail et une sensibilisation accrue aux questions de santé mentale.

Dans ce contexte dynamique, il est essentiel de disposer d’analyses précises et d’indicateurs fiables pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

comprendre les tendances en matière d'absentéisme et les causes des arrêts de travail. Ce rapport, 3ème édition publiée par le Groupe APICIL, propose d'examiner les données de l'année 2023, en s'intéressant particulièrement aux impacts de ces évolutions sociétales et économiques sur la santé au travail.

Malgré une baisse, le taux d'absentéisme reste à un niveau élevé

En 2023, l'absentéisme a atteint un taux de 5,17%, soit une baisse de 0,59 point par rapport à 2022, mais ce taux demeure supérieur à celui de 2021 (5%). Par ailleurs, plus d'un quart des salariés (27,46%) ont bénéficié d'au moins un arrêt de travail au cours de l'année, soit une diminution de 7,67 points, une proportion qui retrouve son niveau de 2021 (27,78%).

Si l'absentéisme baisse pour toutes les catégories d'âge, ce sont les salariés âgés de 30-39 ans qui restent les plus concernés, avec 30,46% d'entre eux qui ont eu au moins une absence en 2023, en baisse de 8,42 points. Cependant, ce chiffre est toujours supérieur à toutes les autres tranches d'âge, y compris les seniors. Les collaborateurs de plus de 60 ans présentent d'ailleurs la plus faible proportion ayant eu au moins un arrêt de travail dans l'année (19,64%).

Depuis les 3 dernières années, la cellule médicale d'APICIL constate une représentation de plus en plus significative des jeunes actifs en arrêt pour dépression ou burn-out. La tranche des 30-39 ans est particulièrement touchée par les pathologies psychiques, leur proportion passant de 24% en 2021 à 27% en 2023.

Accroissement du micro-absentéisme et des arrêts de plus de 30 jours

La durée moyenne globale des arrêts de travail s'allonge légèrement, passant de 22,13 jours en 2022 à 23,7 jours en 2023, soit une augmentation de +7,09%. Cependant, cette durée a diminué de manière significative sur 2 ans, enregistrant une baisse de -14,63%. La hausse des arrêts de longue durée, qu'ils soient compris entre 31 et 90 jours (15,92% ; +1,68 point par rapport à 2022) ou supérieurs à 90 jours (5,27% ; +0,91 point), explique le rallongement de la durée moyenne des arrêts de travail.

La part du micro-absentéisme augmente également en 2023 (17,14%, +5,21 points pour les arrêts de moins de 3 jours), un signal préoccupant dans un contexte d'évolution du rapport au travail, où il passe souvent inaperçu. Les absences de courte durée peuvent, en effet, sembler moins significatives que les arrêts de longue durée, ce qui peut conduire à y accorder une attention moindre. De plus, le suivi du micro-absentéisme peut être plus difficile en raison de son caractère sporadique et de sa fréquence élevée, rendant la collecte de données et l'analyse plus complexes. Néanmoins, il constitue un indicateur important de la santé au travail et de l'engagement des collaborateurs.

La maladie professionnelle demeure le motif qui engendre les arrêts les plus longs

En 2023, les arrêts pour maladie représentent 89% des arrêts, en légère diminution (-3 pts par rapport à 2022), contre 4,59% (+1,49 pt) pour les temps partiels thérapeutiques, en constante augmentation depuis 3 ans, et 0,31% pour les maladies professionnelles, qui repartent à la hausse (+0,08 pt). En outre,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

la maladie professionnelle demeure le motif qui engendre les arrêts les plus longs, avec une moyenne de 86,20 jours. Les enjeux de prévention en entreprise restent donc importants.

Les statistiques de sinistralité des maladies professionnelles en 2022, publiées en décembre 2023 par l'Assurance Maladie, montraient une baisse, qui pouvait en partie s'expliquer par des évolutions des modes de travail, notamment le recours au télétravail. Cependant, cette tendance ne s'est pas installée dans la durée, puisque la part des maladies professionnelles repart légèrement à la hausse en 2023. De plus, les troubles musculo-squelettiques représentaient toujours la grande majorité de ces sinistres, avec 38 286 maladies professionnelles prises en charge. Enfin, 1 814 maladies professionnelles relevaient de maladies psychiques, en augmentation régulière.

Un constat partagé par la cellule médicale d'APICIL, pour qui les principales causes en 2023 des arrêts « longs » faisant l'objet d'un suivi médical par l'assureur restent :

- Les pathologies psychologiques, en premier lieu, représentant plus d'un tiers des dossiers (allant de la fatigue psychologique à la dépression longue, en passant par des syndromes de burn-out de plus en plus fréquents).
- Les troubles musculo-squelettiques, en particulier chez les assurés travaillant dans un secteur où la pénibilité est importante, mais aussi chez ceux en postures « statiques longues », un phénomène parfois exacerbé par le télétravail.

La santé, l'économie sociale et l'éducation en tête des secteurs les plus sinistrés

En 2023, les segments de population les plus à risque face à l'absentéisme, tant en volume qu'en durée des arrêts, restent identiques aux années précédentes :

- Les travailleurs à faible qualification : une durée moyenne de 25,7 jours pour les Employés, Techniciens et Agents de maîtrise et un taux d'absentéisme de 8,07% pour les ouvriers
- Les seniors : une durée moyenne de 35,66 jours pour les salariés de plus de 60 ans et un taux d'absentéisme de 6,09% pour les 50-59 ans Les collaborateurs ayant plus de 10 ans d'ancienneté : une durée moyenne de 29,48 jours et un taux d'absentéisme de 6,02%
- Les femmes : une durée moyenne de 24,47 jours et un taux d'absentéisme de 5,95%

La question de l'accès à l'information et à la prévention est plus que jamais cruciale pour ces populations à risques, notamment dans un contexte d'allongement de la durée du travail.

Selon une étude de la Dares de mars 2024[2], seuls 43 % des salariés travaillant dans des entreprises de plus de 10 employés ont déclaré avoir reçu, au cours des douze derniers mois, des informations sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

l'ensemble des risques professionnels. Les travailleurs les moins informés sont ceux exerçant dans les services, plutôt dans des petits établissements, et sont le plus souvent des femmes. Les jeunes sont mieux informés que leurs aînés, tout comme les personnels d'encadrement par rapport à l'ensemble des salariés.

Le secteur enregistrant le plus fort taux d'absentéisme reste celui de la santé, de l'économie sociale et de l'éducation (6,79%, en baisse de 0,65 point), pour une durée moyenne par arrêt de 27,96 jours, suivi par le transport et le commerce (5,17%, en baisse de 1,19 point), puis l'industrie et BTP (5,01%, en baisse de 0,57 point).

« Le rapport des salariés au travail et le fonctionnement des entreprises ont considérablement évolué ces dernières années. Dans ce contexte, les entreprises sont confrontées à des défis majeurs, notamment en matière de recrutement, où la pénurie de talents et les difficultés à pourvoir certains postes stratégiques rendent la gestion de l'absentéisme encore plus critique. De fait, le sujet de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) est devenu une préoccupation centrale pour les employeurs, afin d'améliorer l'engagement et la fidélisation de leurs collaborateurs. Cette thématique a toujours été au cœur de la politique du Groupe APICIL, comme en témoigne notre rapprochement récent avec le Groupe JLO, un cabinet de conseil RH et QVCT », estime Thomas Perrin, Directeur Général Adjoint Services du Groupe APICIL.

En hausse de 9,2%, l'absentéisme des salariés français du secteur privé poursuit sa dégradation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Pour la cinquième année consécutive, WTW en France, présente les résultats de son baromètre sur l'absentéisme dans le secteur privé. Cette enquête a été réalisée à partir de l'observation de 345 000 salariés issus de près de 650 entreprises du secteur privé sur une période de 4 ans.

En augmentation de 35,4% depuis 2019, l'absentéisme a poursuivi sa dégradation en 2022. S'élevant à un taux de 5,3% contre 4,9% en 2021, il touche désormais les sociétés de services et d'ingénierie en informatique, la finance et l'assurance, ainsi que les cadres et les professions intermédiaires, qui étaient jusque-là plutôt épargnés par ce phénomène.

Les nouveaux modes et organisation de travail très rapidement adoptés dans les entreprises n'ont pas été suffisamment accompagnés pour une grande partie d'entre elles (gestion du télétravail et du droit à la déconnexion, accueil des nouveaux salariés, accompagnement des salariés à la transformation digitale, formations à distance…).

Les défis des pouvoirs publics et des entreprises pour limiter la hausse continue de l'absentéisme deviennent urgents dans un contexte d'allongement de la durée de travail. Les solutions existent, elles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

sont nombreuses et doivent être adaptées aux problématiques de chaque entreprise.

Une hausse de l'absentéisme qui perdure

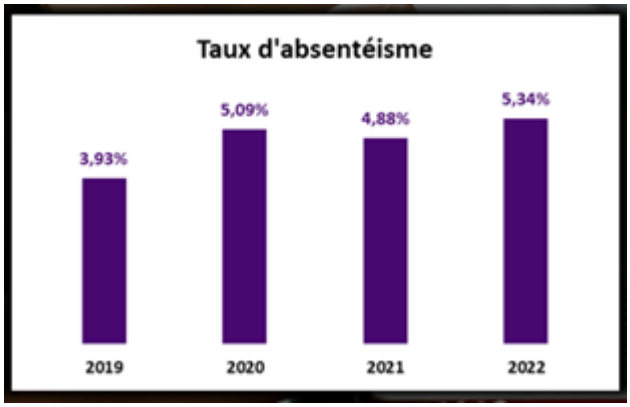
En 2022, le taux d'absentéisme a atteint 5,3%, en hausse de 9,2% par rapport à l'année précédente. Cette dérive est portée par la hausse du nombre de salariés qui s'arrêtent au moins une fois dans l'année. Les travailleurs français sont, en effet, 42% (contre 34% en 2021) à s'être arrêtés au moins un jour au cours de l'année.

96% des arrêts sont dus à la maladie. Les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles représentent seulement 4% des arrêts, mais ils contribuent pour près de 14% à l'absentéisme, compte tenu d'une durée d'absence plus de 3 fois plus longue (67 jours contre 18 pour la maladie). Les secteurs du transport, de la construction, de la santé et de la restauration sont les plus touchés par les accidents de travail, l'industrie extractive et la construction par la maladie professionnelle.

En 2022, 4% des arrêts dépassent 90 jours, représentant près de la moitié de l'absentéisme, 58% sont de très courte durée (<7 jours).

Outre « l'explosion » du nombre de salariés qui s'arrêtent (+24% / 2022), ils ont tendance à s'arrêter de plus en plus souvent (fréquence moyenne en hausse de près de 5% entre 2021 et 2022).

Le vendredi reste le jour d'absence le plus important quels que soient la catégorie socio-professionnelle ou le secteur (taux d'absentéisme de 5,43% contre 4,98% en 2021).



De nouveaux secteurs d'activité et catégories socio-professionnelles impactés par l'absentéisme

Les femmes restent les plus touchées mais la dérive est semblable quel que soit le genre. Le taux d'absentéisme chez les femmes s'élève, en effet, à 6,3% contre 4,8% chez les hommes, en augmentation respectivement de 10% et 9% par rapport à 2021. L'écart d'absentéisme s'explique entre autres par une surreprésentation des femmes à des postes d'employés dans certains secteurs d'activité, comme la santé ou l'hôtellerie-restauration aux taux d'absentéisme plus élevés que la moyenne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

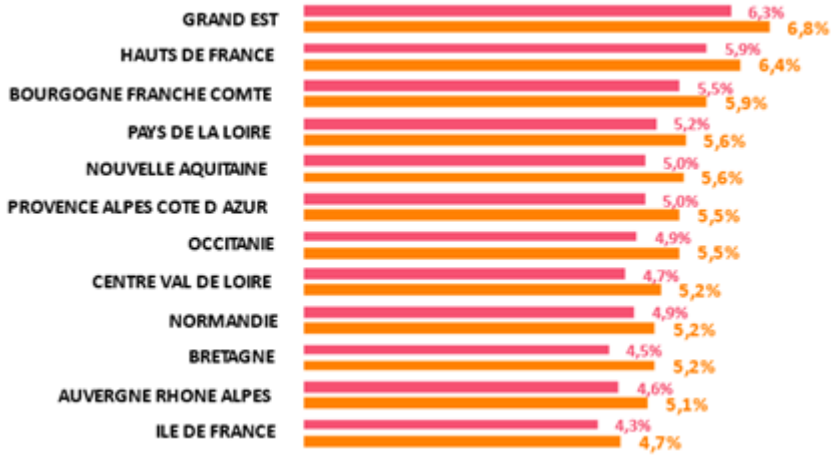
L'absentéisme chez les salariés de 20-29 ans et les 30-39 ans a fortement progressé, respectivement de 15% et 17% entre 2021 et 2022, notamment en raison d'une explosion de la prévalence chez les travailleurs de moins de 40 ans : hausse de près de 20% par rapport à 2021, de près de 45% par rapport à 2019.

Les cadres et professions intermédiaires sont désormais impactés également par la progression de l'absentéisme (+14% entre 2021 et 2022). Un nombre croissant de salariés s'arrêtent : 46% des professions intermédiaires et 30% des cadres ont connu au moins un arrêt de travail en 2022 (contre 35% et 23% en 2021).

Jusque-là plutôt épargnés et toujours parmi les bons élèves cette année, les secteurs de la finance et de l'assurance ainsi que les sociétés de services et d'ingénierie en informatique ont cependant vu leur absentéisme, caractérisé par un nombre important d'arrêts courts et de poly-absences, augmenter sensiblement. Certains secteurs d'activités dont les métiers sont considérés comme « pénibles » et qui font face à un absentéisme élevé, sont également touchés par un très fort turnover ; c'est le cas de l'hébergement & restauration (32%) et de la santé (26%).

La nature du contrat de travail a une grande importance sur le taux d'absentéisme : il est de 2,5% chez les travailleurs en CDD, soit 2 fois moindre que chez ceux en CDI (5,5%).

Le Grand Est reste la région la plus touchée, avec le taux d'absentéisme (6,8%, en hausse de 9%), la prévalence (47,65% des salariés ayant eu au moins un arrêt dans l'année) et la fréquence les plus élevés (1,87% arrêt par salarié). Les Hauts de France (taux d'absentéisme de 6,4% en hausse de 8%) et la Bourgogne Franche-Comté (5,9% en hausse de 7%) se situent respectivement à la deuxième et troisième place parmi les régions les plus impactées par l'absentéisme.



« 2022 a été marquée par une explosion du nombre de salariés qui s'arrêtent, quels que soient leur secteur, âge, catégorie socio-professionnelle, ou genre… Face à cette accélération de l'absentéisme, l'engagement, voire le réengagement, ainsi que la fidélisation seront les grands défis à relever pour les entreprises. Elles devront faire évoluer le modèle de la relation entreprise / collaborateur pour répondre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

aux attentes des nouvelles générations en matière de partage de la valeur, d'impact social et environnemental, d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, de flexibilité du travail et de management… Il s'agira, en outre, de rassurer les 'anciennes générations' dans un contexte économique incertain marqué par la digitalisation des entreprises, l'inflation, la hausse des taux, la réforme des retraites, ou encore le transfert de charges de la Sécurité Sociale… » précise Noémie Marciano, directrice placement & actuariat health & benefits chez WTW en France.

Le baromètre de l'absentéisme dans le secteur privé est disponible ici.

Méthodologie
Baromètre sur l'absentéisme dans le secteur privé – Edition 2023
L'étude a été menée auprès de 343 775 salariés issus de 633 entreprises du secteur privé sur une période de 4 ans, à travers les données issues des Déclarations Sociales Nominatives (DSN).

Atteignant un taux de 5,76%, l'absentéisme est reparti à la hausse en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Le Groupe APICIL publie les résultats de la 2ème édition de son Observatoire des arrêts de travail.

Après une crise sanitaire majeure qui a bouleversé les organisations, quels impacts sur le niveau des absences des salariés français ? Après une baisse entre 2020 et 2021, l'absentéisme est reparti à la hausse en 2022, tous secteurs et populations confondus. Cette tendance de fond concerne l'ensemble des salariés, et tout particulièrement les plus âgés et les plus anciens en poste. Un point d'attention doit cependant être porté sur les plus jeunes, qui sont beaucoup plus nombreux à s'absenter qu'en 2021, et sur les arrêts de courte durée. C'est ce que révèle la 2ème édition de l'Observatoire des arrêts de travail réalisé par le Groupe APICIL, 3ème groupe français de protection sociale. Ce rapport, qui étudie les ressorts de l'absentéisme, a été mené auprès de plus de 53 000 entreprises représentant plus d'un million de salariés du secteur privé sur la période 2021-2022.

Un taux global d'absentéisme en hausse et un point d'attention sur les plus jeunes

En 2022, l'absentéisme atteint un taux de 5,76%, soit une hausse de 0,76 point par rapport à 2021. En outre, plus d'un salarié sur trois (35%) a bénéficié d'au moins un arrêt de travail au cours de l'année, une proportion qui augmente fortement puisqu'elle était de près de 28% en 2021, soit un accroissement de +7,35 points. Un absentéisme qui concerne de plus en plus les salariés entre 30-39 ans avec près de 39% d'entre eux qui ont eu au moins une absence en 2022, un taux en progression de +8,50 points. A noter un point d'alerte concernant les salariés de moins de 30 ans dont la part de ceux ayant eu un arrêt atteint

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

32%, un niveau plus élevé que chez les salariés de plus de 60 ans (24%).

Arrêts de travail de longue durée : une surreprésentation des pathologies psychologiques
Entre 2021 et 2022, la durée moyenne globale des arrêts de travail est 22,13 jours par salarié, en diminution de -20% alors que les arrêts de courte durée compris entre 3 à 7 jours augmentent de +8,54 points pour atteindre un taux de 36,73%. Une hausse qui peut s'expliquer par l'évolution du rapport au travail des salariés français dans une ère post-COVID. La crise sanitaire a, en effet, généré chez eux de nouvelles aspirations, tels une quête de sens en lien avec les enjeux sociétaux, un besoin de reconnaissance, de fortes attentes en termes de conciliation des temps entre vie professionnelle et vie privée… qui constituent autant de potentielles sources de désengagement. Concernant les arrêts de travail de plus de 30 jours suivis par la cellule médicale APICIL, la durée moyenne est passée de 220 à 300 jours entre 2021 et 2022, essentiellement du fait de la représentativité des pathologies psychologiques (12 mois d'arrêt de travail en moyenne pour les dépressions).

Comme en 2021, 92% des arrêts de travail sont dus à une maladie. Cependant, la maladie professionnelle reste le motif d'absence dont la durée est la plus longue (91 jours en moyenne). Les maladies professionnelles ont pour principale cause les troubles musculosquelettiques (TMS), d'où l'importance de déployer des actions de prévention. En effet selon l'Assurance Maladie, 86% des 47 398 maladies professionnelles prises en charge en 2021 sont des TMS. A noter également que 1 566 d'entre elles relèvent de maladies psychiques, soit 9% de plus qu'en 2020.

Les pathologies psychologiques sont d'ailleurs devenues, entre 2020 et 2022, la première cause d'arrêt de travail sur les arrêts supérieurs à 30 jours suivis par la cellule médicale APICIL. Elles représentent 35% des arrêts suivis chez les moins de 30 ans, devant les TMS à 29%, eux aussi en progression significative sur cette tranche d'âge. Chez les plus de 30 ans, les affections psychiques frôlent les 40 %, suivies de près par les TMS qui représentent 35 % des dossiers suivis.

Une crise sanitaire qui a laissé des traces sur les métiers les plus exposés
En 2022, les segments de population les plus à risques face à l'absentéisme, tant en volume qu'en durée des arrêts, sont :

- Les femmes : une durée moyenne de 22,90 jours et un taux d'absentéisme de 6,57%
- Les seniors : une durée moyenne de 31,85 jours et un taux d'absentéisme de 6,47%
- Les collaborateurs ayant plus de 10 ans d'ancienneté : une durée moyenne de 26,54 jours et un taux d'absentéisme de 6,54%
- Les salariés à faible qualification : une durée moyenne de 23,91 jours et un taux d'absentéisme de 8,41%

Le genre, l'âge, l'ancienneté et le métier exercé demeurent donc des facteurs déterminants en matière de risques, un phénomène qui pousse à agir de façon ciblée et adaptée à chaque population. Les salariés seniors et ceux ayant le plus d'ancienneté restent vulnérables, un constat qui rappelle la nécessité de prévenir l'usure professionnelle, un enjeu d'autant plus fort dans le contexte d'allongement de la durée du travail. Preuve en est, selon une étude de la Dares de mars 2023, en France, en 2019, 37% des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

salariés ne se sentaient pas capables de tenir dans leur travail jusqu'à la retraite. L'exposition à des risques professionnels, physiques ou psychosociaux, tout comme un état de santé altéré, vont de pair avec un sentiment accru d'insoutenabilité du travail.

Le secteur enregistrant le plus fort taux d'absentéisme est celui de la santé, de l'économie sociale et de l'éducation (7,44%, en hausse de +0,21 point). Selon une étude de l'Insee, ces métiers, dits essentiels, sont ceux pour lesquels l'intensité du travail et les exigences émotionnelles se sont fortement accrues suite à la crise sanitaire.

Le secteur du transport et du commerce arrive en 2e position (6,36%, en augmentation de +1,52 points), deux secteurs dont les conditions de travail ont été particulièrement éprouvées ces derniers temps et qui sont touchés par les affections psychiques et les TMS.

« *La dégradation de l'état de la santé mentale des Français, leur nouveau rapport au travail, un marché de l'emploi propice à la mobilité professionnelle et aux réorientations…sont autant d'éléments qui permettent de comprendre ce retour à la hausse de l'absentéisme en 2022. Un tel contexte mouvant qui rappelle également les nouveaux défis que les organisations doivent relever pour continuer à attirer et fidéliser leurs collaborateurs. Le Groupe APICIL en a toujours été convaincu : plus que jamais les actions en faveur de la prévention et de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sont des leviers pour agir et doivent être au cœur des stratégies des entreprises.* » estime **Thomas Perrin, Directeur Général Adjoint Services du Groupe APICIL**.

L'Observatoire des arrêts de travail est disponible ici et une infographie ici.

Méthodologie : *l'Observatoire des arrêts de travail a été réalisé sur la base de plus de 53 000 entreprises clientes du Groupe APICIL, ce qui représente plus d'un million de salariés du secteur privé, sur l'ensemble du territoire français, à travers les données déclarées en 2021 et 2022 via la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Les taux d'absentéisme ont été calculés selon la méthode calendaire. Les arrêts de travail pris en compte sont la maladie, la maladie professionnelle, l'accident sur le trajet du travail, l'accident professionnel et le temps partiel thérapeutique (aménagement temporaire de la durée du travail permettant de reprendre progressivement une activité professionnelle). L'Observatoire s'est enrichi cette année avec des données de gestion anonymisées issues de la cellule médicale du Groupe APICIL, qui suit les arrêts de travail au-delà de 30 jours faisant l'objet d'une indemnisation complémentaire par le régime de prévoyance collectif, avec l'éventuel déclenchement d'un accompagnement au retour à l'emploi.*